

Propositions issues de la consultation de la « Soupe au caillou » du 17 octobre 2016

Les changements proposés pour lutter contre la pauvreté sont complétés par des bénéfices mis en évidence en italique. Pour des raisons de facilité rédactionnelle et de lecture, le masculin générique est utilisé dans ces propositions, sans toutefois négliger que les femmes sont plus particulièrement touchées par la pauvreté.

Economie

1. Encourager l'esprit entrepreneurial et le travail indépendant ainsi que le lancement de start-up.
Avoir moins de personnes vulnérables au chômage, valoriser les talents, soutenir l'économie locale.
2. Contraindre les entreprises à embaucher des travailleurs locaux, freiner le recours massif à une main d'œuvre frontalière. Rendre obligatoire l'annonce des postes vacants à l'ORP.
Réduire le taux de chômage cantonal, redistribuer localement les richesses produites sur le territoire, responsabiliser les entreprises et développer la formation.
3. Interdire le travail sur appel et offrir des postes de travail fixe avec des salaires décents.
Eviter le phénomène des travailleurs précaires.
4. Encourager et assurer une baisse durable des impôts pour les faibles revenus, des primes d'assurance maladie, des loyers et des denrées alimentaires.
Eviter que les plus pauvres aient besoin de recourir à l'aide sociale.
5. Augmenter le taux d'imposition sur la fortune et les revenus des plus riches du canton.
Améliorer l'aide financière attribuée aux personnes dans le besoin, renforcer le lien de solidarité au sein de la population.
6. Introduire l'impôt à la source.
Disposer de plus de liquidités directes pour l'Etat, faciliter la vie des gens et réduire le nombre de personnes aux poursuites.
7. Taxer les transactions boursières.
Disposer d'une nouvelle ressource financière à distribuer.
8. Créer une monnaie locale qui n'est pas cotée en bourse.
Favoriser les échanges locaux.
9. Être plus transparent et améliorer la communication concernant la gestion des impôts par l'Etat (en particulier, ceux des grandes entreprises).
Informier, rassurer et impliquer la population.
10. Développer et soutenir les organismes d'entraide destinés aux personnes en situation de précarité.
Offrir un meilleur accompagnement aux personnes vulnérables pour les soutenir dans leur situation de détresse et stimuler la solidarité.
11. Augmenter la construction d'appartements sociaux avec des loyers en cohérence avec les revenus des personnes touchées par la précarité. (AI, AVS, aide sociale, travailleur pauvre).
Amélioration de l'accès au logement.
12. Développer les travaux d'utilité publique et créer des emplois pour ceux qui sont éloignés du marché du travail et faciliter l'accès aux programmes d'occupation pour les personnes qui ne peuvent pas travailler.
Permettre de se sentir utile, améliorer le bien-être et augmenter la qualité de vie de la population locale. Favoriser l'intégration sociale et la formation.

13. Créer davantage d'emplois dans la fonction publique.
Développer et maintenir l'économie et le lien social. Réduire le chômage et améliorer les prestations du service public.
14. Créer une caisse maladie cantonale.
Générer une vraie concurrence aux cartels des caisses maladie privées.
15. Créer un site internet de *crowdfunding* pour appeler les 346'000 millionnaires et les 30 milliardaires suisses à aider le canton de Neuchâtel en réunissant 100 millions.
Éviter « d'essorer » encore une fois les plus pauvres pour assainir les finances cantonales.
16. Baisser les salaires de nos conseillers d'Etat.
Garantir plus d'argent pour l'Etat.

Aide sociale

17. Renforcer le suivi de l'utilisation des prestations des services sociaux, par exemple ; combattre les abus des propriétaires qui facturent des chambres trop chères à l'aide sociale.
Améliorer et rendre plus efficace la distribution des finances auprès de ceux qui en ont le plus besoin.
18. Créer une assurance dentaire cantonale.
Offrir l'accès aux soins dentaires pour tous.
19. Effectuer des statistiques, au niveau cantonal, sur la réalité de la pauvreté pour créer des projets sociaux et en informer toute la population.
Trouver des solutions ou des alternatives, afin de mieux répondre aux besoins des populations précaires.
20. Interdire le renouvellement forcé des contrats d'insertion socio-professionnelle (ISP) s'ils n'apportent pas une véritable amélioration de l'employabilité. Proposer des places proches de la réalité du marché du travail et laisser le temps nécessaire en fonction des problématiques des personnes.
Lutter contre l'exploitation et l'extension du second marché de l'emploi.
21. Garantir un minimum vital.
Permettre aux bénéficiaires de conserver un minimum de dignité et de perspective.
22. Offrir, à Noël, une place de cinéma aux familles et aux personnes en situation précaire.
Procurer un peu de joie.
23. Améliorer le budget de l'aide sociale de 10-15% en augmentant les impôts des entreprises.
Créer un meilleur équilibre social et de meilleurs moyens sociaux.
24. Lutter contre les obstacles qui existent concernant l'accès au logement des bénéficiaires de l'aide sociale.
Éviter les situations irrémédiables et le point de non-retour.
25. Ouvrir un lieu d'accueil pour les SDF afin qu'ils aient un emplacement pour dormir.
Éviter que des gens dorment dans la rue et permettre un minimum de dignité. Améliorer la sécurité.

Famille

26. Encourager les entreprises et, plus largement, tous types d'employeurs à s'impliquer dans la création de places de garde pour les enfants de leurs employés.
Soutenir le travail des femmes (allaitement possible sur le lieu de travail, par exemple).

27. Augmenter, développer, rendre flexibles les moyens de garde des enfants (cantine scolaire, crèche de nuit, etc.)
Facilité l'accès à l'emploi pour les parents, notamment les familles monoparentales.
28. Aider plus activement les mères et pères célibataires, ne bénéficiant pas de l'aide sociale, pour éviter qu'ils se retrouvent dans la précarité, en leur donnant une allocation supplémentaire.
Améliorer les conditions de vie familiale, renforcer l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, soulager la responsabilité des pouvoirs publics face à l'éducation. Maintenir les parents en activité professionnelle et agir de manière préventive. Les enfants sont notre avenir.

Les jeunes et les moins jeunes

29. Renforcer la mise en place de conseillers pour les jeunes en fin de scolarité obligatoire.
Aider activement les jeunes à trouver leur future formation.
30. Mettre en place des cours pour faire des lettres de motivation et des CV au plus tard durant la dernière année obligatoire. Plus particulièrement pour les jeunes venus d'ailleurs.
Eviter que les futurs adultes aient recours à l'aide sociale.
31. Favoriser les échanges intergénérationnels en entreprise.
Valoriser les compétences des « seniors ».
32. Encourager les employeurs à former des apprentis.
Disposer de plus de personnel qualifié sur le marché.
33. Inciter les entreprises à engager des personnes de plus de 45 ans.
Diminuer le chômage des seniors et ne pas péjorer leur retraite.
34. Automatiser l'octroi aux prestations complémentaires et soutenir davantage les personnes âgées en situation de précarité, par exemple, en allégeant leurs impôts.
Avoir moins de personnes âgées dans la misère.

Formation

35. Développer les formations continues et les rendre accessibles aux travailleurs avant qu'ils ne soient touchés par le chômage.
Soutenir la reconversion professionnelle pour les personnes bénéficiaires de l'aide sociale, même si elles ont déjà un CFC.
Résoudre le « paradoxe neuchâtelois » de l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi.
36. Valoriser l'expérience professionnelle et personnelle comme alternative aux diplômes, en mettant en place des structures étatiques pour attester de ces expériences.
Améliorer et faciliter la reconnaissance des diplômes étrangers.
Elargir l'accessibilité à l'emploi, réduire le taux de chômage et valoriser le parcours de vie des personnes.
37. Favoriser les systèmes d'échanges locaux et les fédérer.
Former gratuitement, renforcer la solidarité et développer des systèmes d'économie sociale et solidaire plus efficaces.
38. Alléger le coût des transports publics pour les personnes en situation de précarité.
Augmenter la liberté de mouvement pour trouver de l'emploi et pour l'épanouissement personnel.
39. Demander aux entreprises de s'impliquer dans le transport de leurs employés.
Baisser les frais de déplacement et contribuer à réduire l'impact écologique.
40. Créer des auto-écoles sociales.
Rendre la conduite possible pour tous et augmenter l'employabilité.

Migration

41. Trouver des solutions pour augmenter l'offre de stages en entreprise pour les requérants d'asile. Faciliter les démarches administratives des employeurs lors de l'embauche de requérants d'asile.
Lutter contre les aspects négatifs du non-emploi des requérants.
42. Soutenir le regroupement familial.
Lutter contre la misère affective des étrangers, réfugiés et requérants d'asile.
43. Augmenter l'offre des cours de français et des cours d'intégration sociale, en adéquation avec les besoins des migrants.
Intégrer les personnes non-francophones, afin qu'elles puissent accéder au marché de l'emploi. Favoriser le mieux vivre ensemble.

Discrimination

44. Lutter contre les inégalités de traitement sur le marché du travail, liées aux caractéristiques ethniques, physiques, religieuses, sexuelles...
Valoriser le parcours et l'expérience personnelle, donner une chance similaire à tous.

Durabilité

45. Encourager la redistribution des invendus des grandes surfaces (également petits commerces ou restaurants) et les distribuer aux personnes dans le besoin.
Lutter contre la faim et une mauvaise alimentation et mettre en œuvre des projets durables.
46. Soutenir la création d'espaces autogérés, qui fonctionneraient grâce à l'énergie renouvelable et mettre à disposition des locaux de musique, artistiques, sportifs, informatiques et de développement personnel avec un jardin et une cuisine.
Favoriser l'initiative individuelle et collective ainsi que la créativité. Lutter contre l'isolement et la solitude. Eduquer la population à la protection de l'environnement. Rendre des besoins de base et la culture plus accessibles.
47. Développer et sensibiliser à l'agro-écologie et développer des jardins collectifs.
Fournir de la nourriture plus saine pour tous.

Vision sociétale

48. Changer de système sociétal.
Assurer du travail pour tous et que chacun ait une vie digne.
49. Instaurer le revenu universel de base dans le canton.
Atteindre une plus grande égalité des chances.

Encourager la population et les entreprises à se montrer plus solidaire.

50. Mettre plus d'affiches dans les magasins pour encourager les dons.
Encourager la générosité.
51. Multiplier et autoriser les espaces d'échanges, meubles, vêtements etc. à proximité des déchetteries ou des points de collecte.
Faciliter le partage et le système de troc.
52. Créer et rendre accessibles des sites internet pour récolter des idées et des offres destinées aux personnes dans le besoin.
Encourager les salons de coiffure qui ont des apprentis, à des coupes ou coiffures gratuites ou moins chères aux personnes à l'aide-sociale.
Rendre accessibles toutes les idées et aider les gens dans le besoin à gagner en assurance.